



Rapport d'Activité 2017

Multi-Accueil Les Petits Chéris

6 bis rue Henri Vel Durand

94340 Joinville le Pont

Votre contact :

Marie SOBCZAK - Responsable de secteur La Maison Bleue

mariesobczak@la-maison-bleue.fr – 06 29 91 43 32

www.la-maison-bleue.fr



SOMMAIRE

Les évènements marquants de l'année	3
Le groupe La Maison Bleue	6
Volet Administratif et Quantitatif	18
Les chiffres de l'accueil	20
Les relations avec la collectivité et les tutelles	24
L'activité	26
Les éléments financiers.....	28
La démarche Qualité La Maison Bleue	30
Le personnel.....	34
Volet Accueil des Familles	38
L'inscription.....	40
La vie des parents à la crèche	42
Volet Accueil des enfants.....	46
L'accueil.....	48
Le déroulement de journée	56
L'éveil culturel, artistique et sensoriel.....	60
Le travail institutionnel	68
Les objectifs 2018.....	74
Volet Sécurité et développement durable.....	76
Les travaux et la sécurité	78
La démarche durable et responsable	80
Annexes	84
Registre des Fiches des Evènements Indésirables (FEI).....	86
Registre des plaintes	87
Alertes pharmacovigilance et matériovigilance.....	88
Enquête de Satisfaction Parents	92
Attestations d'assurance.....	94
Contrats de Maintenance	96

Les évènements marquants de l'année

1. Publication du cadre national pour l'accueil du jeune enfant le 23 mars 2017

Le texte « cadre national pour l'accueil du jeune enfant », publié le 23 mars 2017 par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, expose les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnels de l'accueil du jeune enfant en France. Il propose un cadre de référence commun à l'ensemble des modes d'accueil, individuels et collectifs, et s'adresse à toutes celles et ceux qui les conçoivent et les mettent en œuvre : élus, gestionnaires, spécialistes, institutions et services, professionnels et parents.

Ce cadre d'orientation est issu des recommandations d'une concertation scientifique et publique, la mission *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels*, à laquelle l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant ont été associés pendant près d'un an, sous l'égide de la psychologue et psychanalyste Sylviane Giampino.

En partant des besoins fondamentaux des tout-petits, le texte cadre reformule les pratiques professionnelles en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet, harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité des filles et des garçons.



2. Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel le 8 décembre 2017

Le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture se sont engagés de manière concertée, le 20 mars 2017, par le protocole d'accord visant à favoriser l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, à développer un volet « éveil artistique et culturel » dans la politique d'accueil du jeune enfant du ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi qu'un volet « petite enfance » dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture.

Ils soutiennent l'intégration de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des professionnels de la petite enfance et de la culture, ils favorisent les initiatives exemplaires et innovantes conduites par les acteurs de terrain partout en France.

À l'occasion de la rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, le 8 décembre 2017, premier temps fort de la mise en œuvre du protocole, les deux ministères ont souhaité transmettre aux professionnels de la petite enfance et aux professionnels de la culture une photographie nationale d'un certain nombre d'initiatives d'éveil artistique et culturel dans les territoires.



3. Vigilance face à la menace terroriste

Les consignes ministérielles face à la menace terroriste

Face à la menace terroriste, le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a publié la circulaire ministérielle du 17 août 2016 demandant aux gestionnaires de crèche de s'organiser pour faire face aux situations d'urgence pouvant toucher la sécurité des établissements.

Le Ministère :

- Signale les interlocuteurs pouvant être mobilisés dans le cadre de la préparation aux urgences particulières et susceptibles d'intervenir en cas de concrétisation du risque
- Détaille les étapes de la préparation aux risques d'agressions provenant de personnes extérieures et d'attentat
- Rappelle les bons réflexes

La Mise en application des indications par les crèches La Maison Bleue

Dès la publication de la circulaire ministérielle du 17 août 2016, La Maison Bleue a édité son Protocole de Mise en Sûreté (PMS) en rassemblant les documents de sécurité déjà existants mis à la disposition des crèches dans le book Qualité et en les complétant au regard des attentes de la circulaire. Cet outil a été mis à la disposition des crèches le 22 septembre 2016.

Chaque crèche s'est alors saisie de cette trame pour établir son protocole personnalisé avec le concours du Correspondant Défense de la ville ou l'interlocuteur dédié du Commissariat ou de la Gendarmerie dont dépend la crèche.

Ce protocole comprend :

- L'ensemble des **consignes de sécurité** édictées par le groupe La Maison Bleue visant à garantir la sécurité des établissements d'accueil de jeunes enfants dont il a la gestion
- Les **conduites à tenir** par le responsable d'établissement et l'équipe pour faire face à une évacuation comme à une mise à l'abri visant à protéger les enfants, leur famille et les professionnels de la crèche
- Les **supports de traçabilité** permettant de suivre la formation des professionnels et le déroulé des exercices



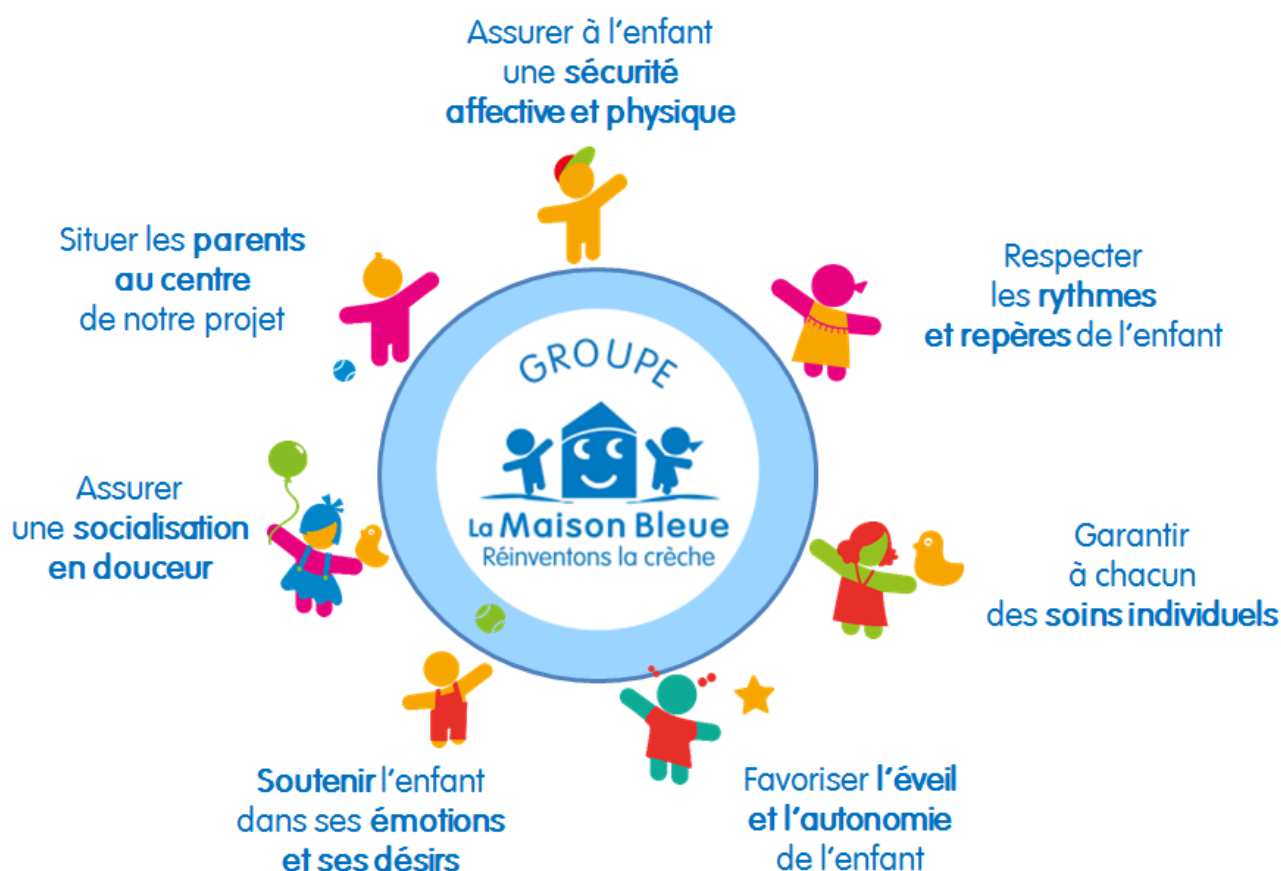
Le groupe La Maison Bleue

1. Présentation du groupe La Maison Bleue

Depuis plus de 12 ans, le groupe La Maison Bleue, spécialisé dans la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Le projet éducatif est basé sur la **Charte éducative** de La Maison Bleue :

La charte éducative de La Maison Bleue



 Les chiffres clés du groupe La Maison Bleue en 2017



260 Multi-Accueil en propre,
et un réseau de plus
de **1300** crèches,
dont **37** ouvertes cette année



3 900 professionnels
pour accueillir **10 000** enfants



1 centre de formation qui a déjà formé plus de
3 000 professionnels en dispensant près de
30 000 heures de formation !

Et **1** école d'auxiliaires de Puériculture,
avec **56** étudiants diplômés chaque année !

Evénements Parentalité de La Maison Bleue

La prestation de service que propose La Maison Bleue va plus loin que la gestion de crèches. La Maison Bleue a mis en place des événements autour de la parentalité avec des thèmes variés en partenariat avec des collectivités. La deuxième édition a été proposée à Montrouge avec **Les Matinales Parentalité en 2017**, et à Bussy-Saint-Georges avec la **Rencontre Parentalité**.

Ces événements ont pour vocation d'apporter des éclairages concrets aux parents, le temps d'une rencontre avec des experts reconnus. Les parents profitent d'une crèche éphémère aménagée pour l'occasion le temps de la rencontre.

Les spécialistes de la petite enfance : Stéphane Clerget, Didier Houzel ont échangé avec les parents.



Les services La Maison Bleue se numérisent

La Maison Bleue met à disposition des villes et des parents, des outils digitaux.

Côté collectivités, l'Extranet La Maison Bleue offre la possibilité de gérer une campagne d'attribution, et d'avoir accès à des indicateurs de suivi du contrat...

Côté familles, les parents se connectent au **Portail Famille**, depuis lequel ils ont accès à de nombreuses informations, dont la réservation d'heures complémentaires pour leur enfant, un contenu pédagogique avec des conseils sur la parentalité.

Retrouvez en détails les possibilités de l'outil dans la partie *La vie des parents à la crèche*, dans le volet, *Accueil des familles*.

2. Projet Evolution 2018, une nouvelle organisation de La Maison Bleue

Une qualité de service améliorée

Dans un contexte de croissance importante de l'entreprise, La Maison Bleue a lancé en 2016 son plan Evolution 2018, dans le but d'améliorer la qualité des services rendus à ses interlocuteurs, en améliorant les outils, process et conditions de travail des collaborateurs.

Quelques exemples structurant cette réorganisation

- La territorialisation des équipes : Les équipes « supports » sont réparties et attachées à un territoire spécifique comprenant un certain nombre de crèches, ce qui permet de mieux connaître les problématiques locales, et de fluidifier les échanges entre les collaborateurs et avec nos contacts.
- La création de nouveaux départements pour apporter des réponses adaptées aux nouveaux enjeux et à l'environnement dans lequel La Maison Bleue évolue. Exemple : le département Qualité et Grands Projets qui met en œuvre cette nouvelle organisation et pilote l'ensemble des nouveaux projets structurants de l'entreprise.
- Le lancement du Comité Innovation, présidé par Antonia Ryckbosch, cofondatrice de l'entreprise. L'objet de ce Comité est d'être un vivier de projets innovants afin de toujours répondre à notre ambition première : Réinventer la crèche.
- Déménagement du Siège dans des locaux plus spacieux, avec de nombreux espaces mis à disposition (salles de réunion, salles de pause, RIE...)

3. Une forte croissance externe et le développement du groupe à l'international

Pendant de nombreuses années, La Maison Bleue a fait le choix de la croissance organique comme mode de développement, notre objectif était de parfaire notre savoir-faire et notre expertise de gestionnaire de crèche. Aujourd'hui nous continuons d'avoir une croissance organique forte, et nous avons depuis quelques années démarré une politique de croissance externe aussi bien en France qu'à l'étranger avec l'acquisition en France du groupe La Part de Rêve et des crèches Baby and Co, et en Suisse avec le groupe privé leader sur son secteur, les crèches Pop et Poppa. En 2017, le rythme s'est accéléré avec 2 nouvelles acquisitions : l'une en France, l'autre au Luxembourg.

Acquisition du groupe de micro-crèches Happy Zou

Le groupe de micro-crèches Happy Zou compte une cinquantaine de salariés et 12 structures en Ile-de-France. La Maison Bleue désormais propose au total 40 structures micro-crèches dans l'hexagone et devient un acteur significatif dans le segment micros.





Acquisition du groupe Rockids au Luxembourg

Troisième gestionnaire de crèches privées du Luxembourg, le groupe Rockids est une entreprise familiale, créée par une mère et son fils, qui représente 10 établissements et 500 places.

4. Le bonheur est dans La Maison Bleue !

Selon l'enquête annuelle de satisfaction 2017 menée auprès d'un échantillon de parents d'enfants déjà inscrits, 96,72% recommandent La Maison Bleue et 91,53% estiment leur enfant heureux en crèche !

5. Signature de la Charte de la Diversité et lancement du Plan Diversité

Notre cœur de métier consiste à accompagner les enfants, les parents et les professionnels dans les valeurs de respect de chacun et de diversité. La façon dont nous gérons les crèches est imprégnée de ce climat de tolérance, mais nous ne l'avions jamais formalisé. Nous avons souhaité faire figure d'exemple en la matière **en signant la charte de la diversité en Juillet 2017**. Notre démarche a commencé par une action de communication sur les actions déjà mises en place au sein du groupe, un état des lieux permettra en 2018 l'identification des objectifs à atteindre et du plan d'action associé.



6. Signature avec l'ANPE d'un accord-cadre national, adhésion au projet Ma-Cigogne



« **Ma-Cigogne** » est une application mobile et un site internet ouvert à tous, qui donne droit uniquement aux demandeurs d'emplois dûment identifiés à un mode d'accueil occasionnel pour leurs enfants. La Maison Bleue en signant la charte, répond donc aux besoins des demandeurs d'emploi qui doivent se rendre par exemple à un entretien d'embauche.



7. Partenariat avec l'association ENERGIE

La Maison Bleue a signé le 5 septembre une convention de partenariat avec l'association Energie, structure d'insertion par l'activité économique conventionnée, qui a pour objectif le recrutement de personnes ayant des difficultés socioprofessionnelles afin de les aider à lever leurs freins à l'emploi. La Maison Bleue, dans le cadre de ce partenariat, s'engage à accueillir des salariés en insertion au sein de ses EAJE. Depuis le lundi 2 octobre, 3 salariées de l'association sont accueillies dans les crèches Mignonette à Tremblay, La Farandole des Totottes à Vaujours et Dolto à Drancy. Elles préparent ainsi le diplôme d'Auxiliaires de Puériculture en complétant leur apprentissage par un accueil sur 18 mois dans nos crèches. Un tuteur a été nommé pour chaque salarié en insertion accueilli.

8. Le Centre de formation La Maison Bleue forme toujours plus de professionnels

Le Centre de Formation La Maison Bleue, agréé en 2016 et référencé au titre du Décret Qualité, forme désormais à la fois les collaborateurs du groupe mais aussi des professionnels issus de structures externes (municipales, associatives, privées).

En 2017, le Centre aura délivré 4300 jours de formation au total, et formé 2828 personnes dont 500 personnes externes au groupe. Les formations sont dispensées dans le Centre de Formation à Boulogne Billancourt et sur site dans 4 régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Bretagne.



9. Cérémonie de remise des diplômes des élèves de l'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue - Ifac

Vendredi 22 septembre 2017 a eu lieu la remise des diplômes de notre 9e promotion d'auxiliaires de puériculture de l'école La Maison Bleue – IFAC. Cela fût également l'occasion de fêter les 5 ans de notre partenariat avec l'Ifac (septembre 2012), et notre volonté de renforcer les liens.



10. Les collaborateurs s'engagent toujours plus !

Parce que l'Humanité est l'une des 5 valeurs du groupe, parce que notre engagement va au-delà de l'accueil offert dans nos crèches aux enfants et aux parents, parce que nous sommes impliqués et concernés par la vie de la planète, le groupe La Maison Bleue a décidé de soutenir deux grandes actions humanitaires en 2017.

Grande Collecte Nationale au profit des Antilles

Le groupe La Maison Bleue s'est associé fin septembre à l'appel national de solidarité et s'est mobilisé pour les Antilles après l'ouragan Irma. La Maison Bleue s'est engagée en doublant le montant collecté par les crèches et le siège. L'ensemble a été reversé à la Fondation de France.



Grande Collecte Nationale au profit de l'association Le Rire Médecin pour les enfants hospitalisés

Une collecte nationale a été organisée dans l'ensemble des crèches du groupe, ainsi qu'au siège de La Maison Bleue, du 20 novembre (journée internationale des Droits de l'Enfant) au 1er décembre 2017. La collecte réalisée cette année permettra d'offrir 50 visites de clowns aux enfants malades à l'hôpital.



11. Organigramme du groupe La Maison Bleue



12. Vos interlocuteurs



13. Fiche d'identité du Multi-Accueil

Nom	Multi-Accueil Les Petits Chéris
Adresse	6 bis sur Henri Vel Durand 94340 Joinville le Pont
Statut	☒ Délégation de Service Public ☐ Crèche inter-entreprises ☐ Crèche marché article 30 ☐ Crèche mixte
Date du contrat	Du 2 Janvier 2017 au 31 Août 2024
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental du Val de Marne le 23 Décembre 2016 .
Date d'ouverture	2 Janvier 2017
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R ☐ 4 ^{ème} catégorie ☒ 5 ^{ème} catégorie
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	30 berceaux
Enfants accueillis	64 enfants de la Ville accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	81,40 %
Equipe de Direction	Mme Elsa LECLAND, Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants Mme Maryne WIERNASZ, Infirmière, Continuité de Direction
Prestations proposées	☒ Accueil régulier ☒ Accueil occasionnel ☒ Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 8h à 19h30, du Lundi au Vendredi
Fermetures de l'année	- Jours fériés - Pont de l'ascension : 26 Mai 2017 - Journées pédagogiques : 21 et 22 Août 2017 - Fêtes de fin d'année : du 26 Décembre au 29 Décembre 2017 inclus

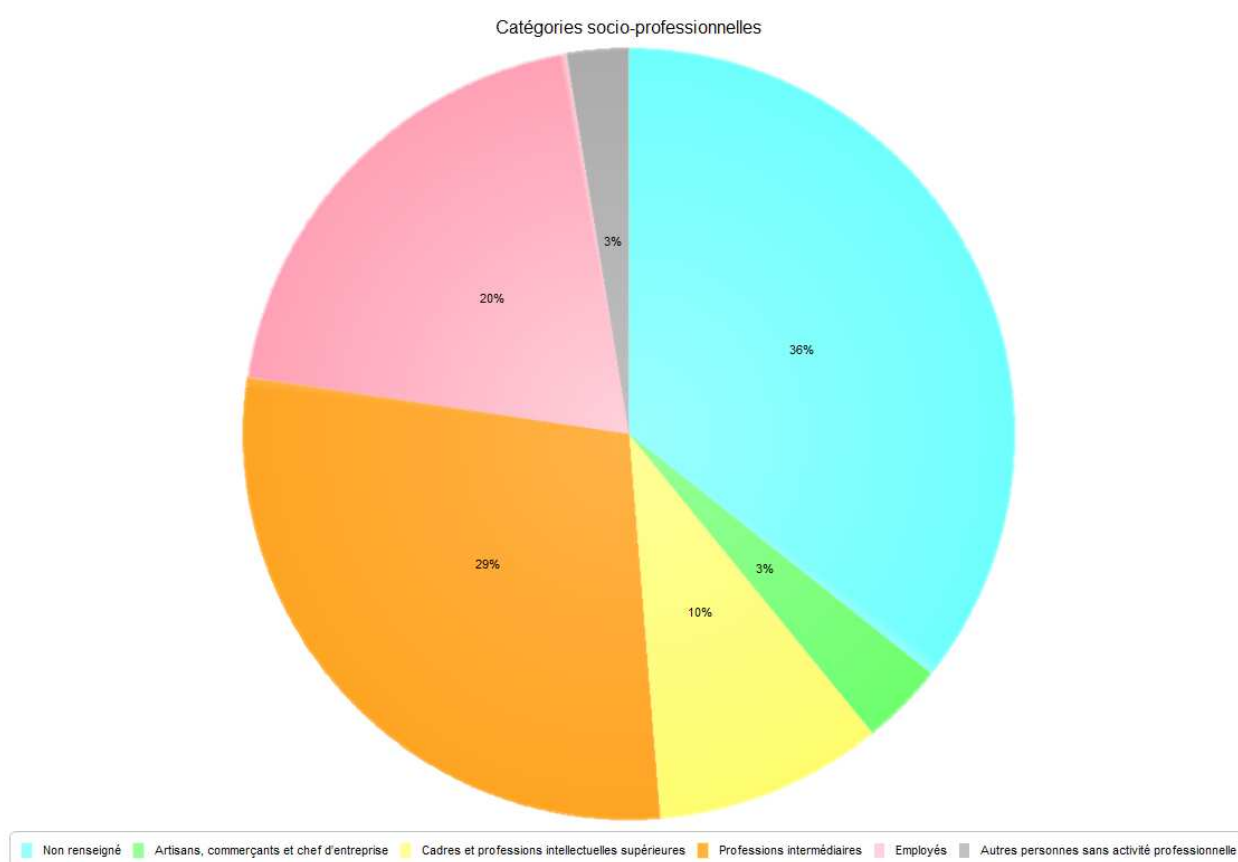
Volet Administratif et Quantitatif



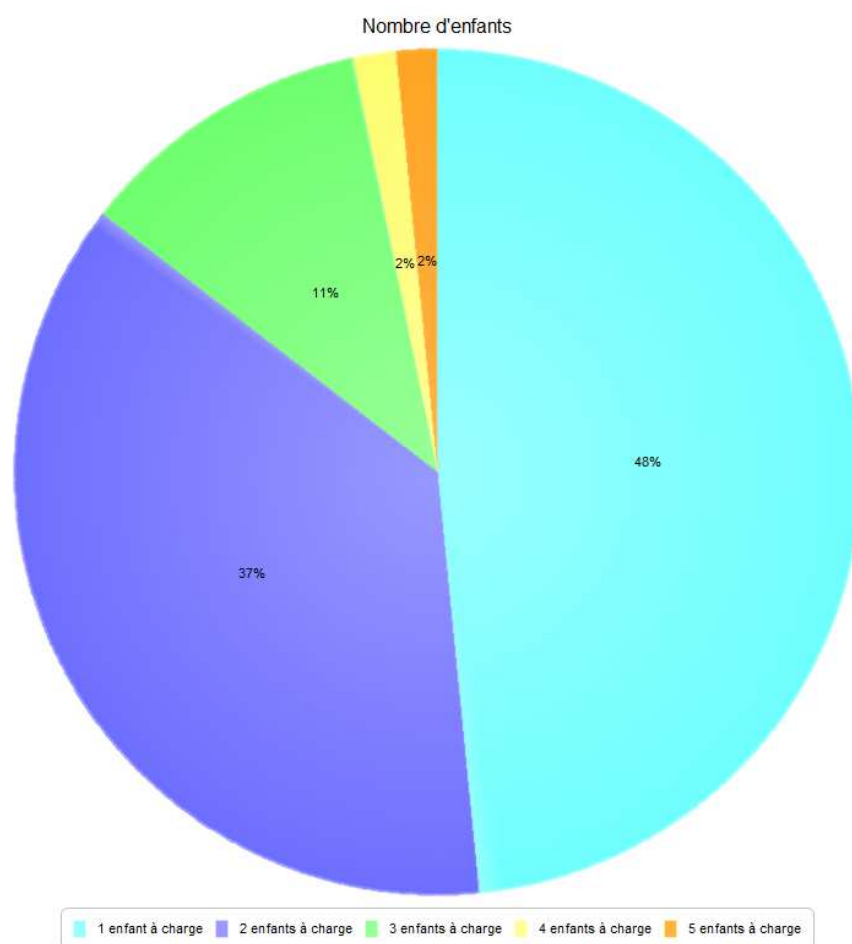
Les chiffres de l'accueil

1. Typologie des Familles

🏠 ... par catégories socio-professionnelles

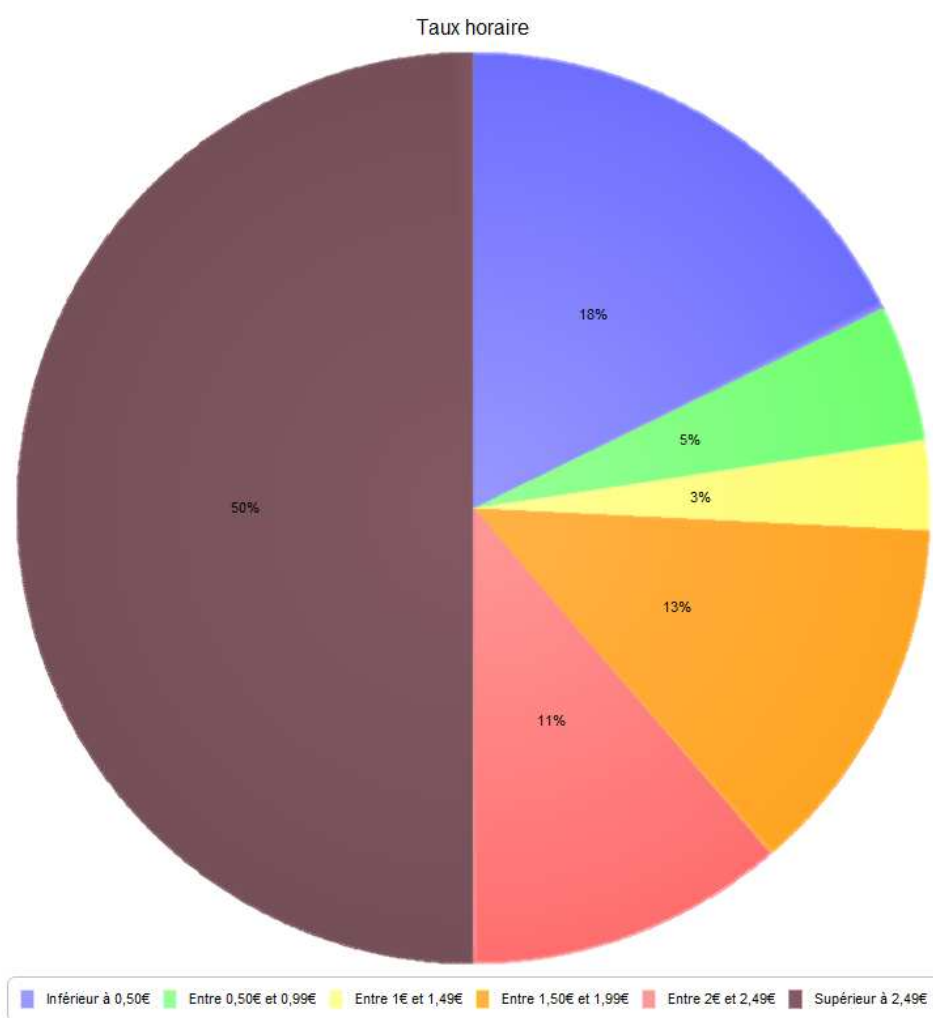


 ... par nombre d'enfants



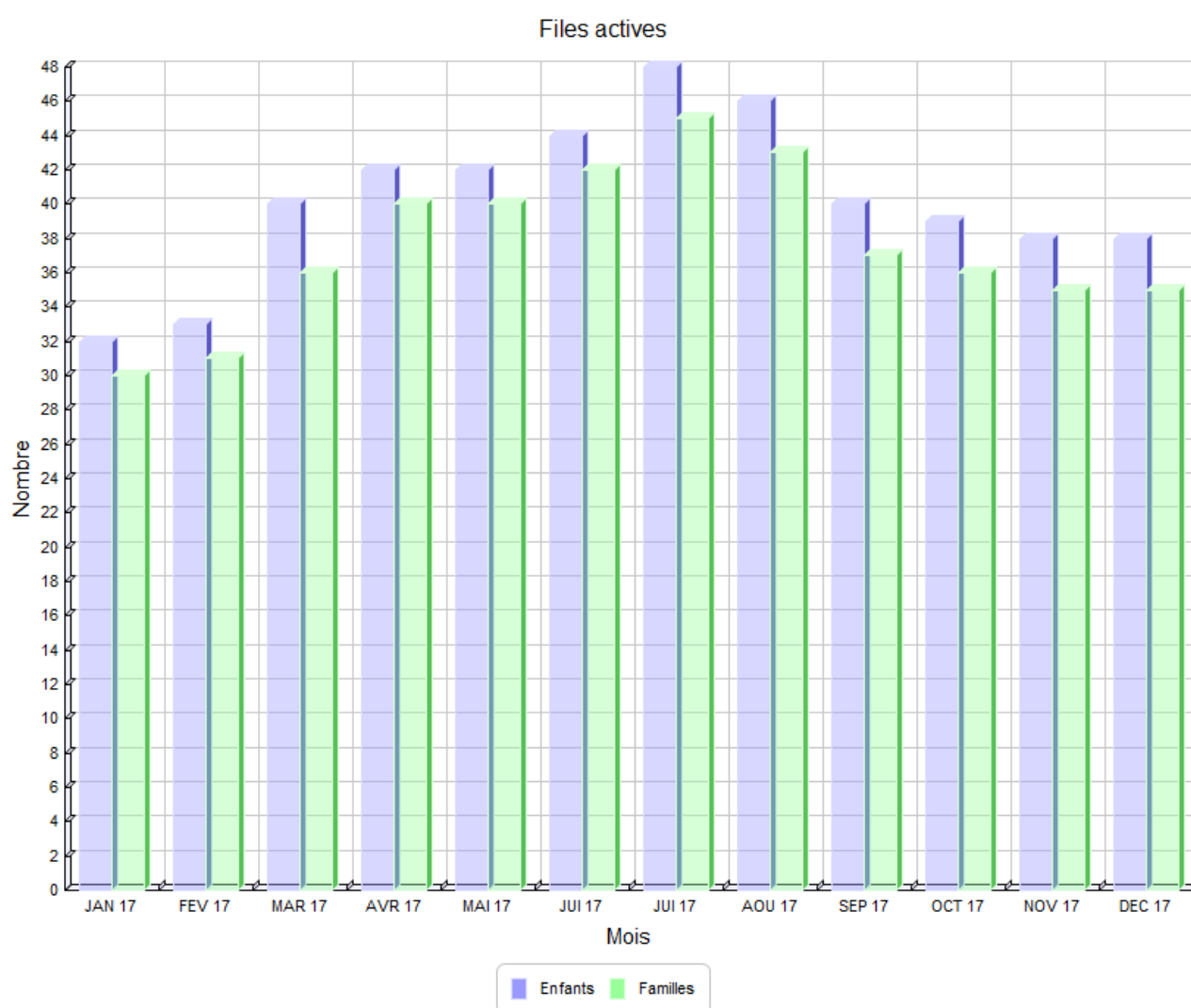
... par participation familiale

En 2017, la participation familiale moyenne est de 2,52 €, pour une facture moyenne de 366,70 €.



2. Enfants et familles accueillies (file active)

En 2017, la crèche a accueilli **64** enfants de **61** familles.



Les relations avec la collectivité et les tutelles

1. Rencontres avec la collectivité

L'équipe de la crèche « Les Petits Chéris » entretient de bons rapports avec la Mairie de Joinville. La Directrice est en contact régulier avec Mme Odile SEGURET, Responsable Petite Enfance de la commune. Elle lui fait part régulièrement des événements qui pourraient survenir sur la crèche, des relations avec les familles ainsi que des places disponibles. En cas de mise en place de nouveaux procédés, la Directrice demande l'autorisation au préalable auprès de la Commune.

La crèche a été inaugurée le 25 Avril 2017, avec la présence de Monsieur Olivier DOSNE, Maire de Joinville le Pont.

Un rendez-vous a eu lieu le 6 Décembre 2017 avec Mme SEGURET, Responsable Petite Enfance de Joinville, Marie SOBCZAK, Responsable de Secteur Maison Bleue, Antoine GIBB, Commercial Collectivités Maison Bleue et Elsa LECLAND, Directrice de la crèche afin de faire un point sur cette première année écoulée.

2. Visites de tutelles et autres

Pour cette première année d'ouverture, la Crèche « Les Petits Chéris » a reçu plusieurs visites des tutelles.

La PMI est venue pour donner son agrément le 21 décembre 2016. A cette occasion, elle a rencontré Marie SOBCZAK, responsable du secteur IDF Est de La Maison Bleue ainsi qu'Elsa LECLAND, Directrice de la crèche.

Une seconde visite a eu lieu le 21 Avril 2017.

La CAF est venue visiter la crèche à deux reprises. Une fois avant l'ouverture de la crèche et une fois durant l'année 2017

Les Services d'hygiène se sont présentés à la Crèche le 7 Novembre 2017 et ont rendu un rapport très satisfaisant quant à la qualité de l'hygiène sur la crèche. Cet avis est valable pendant un an.

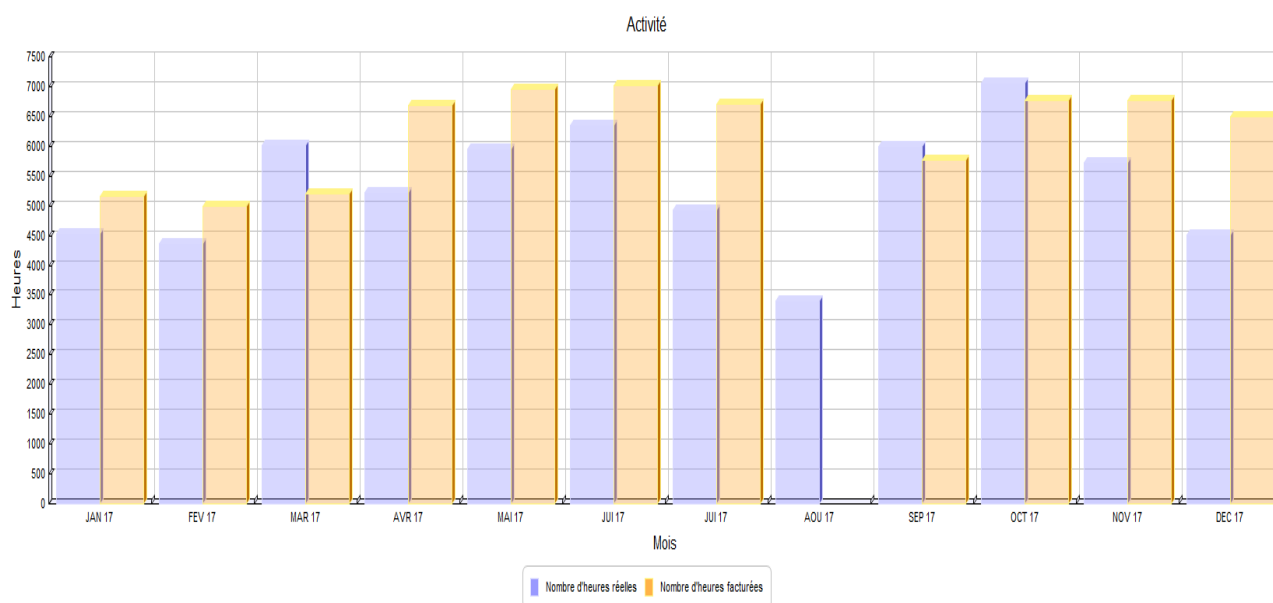
L'activité

1.L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

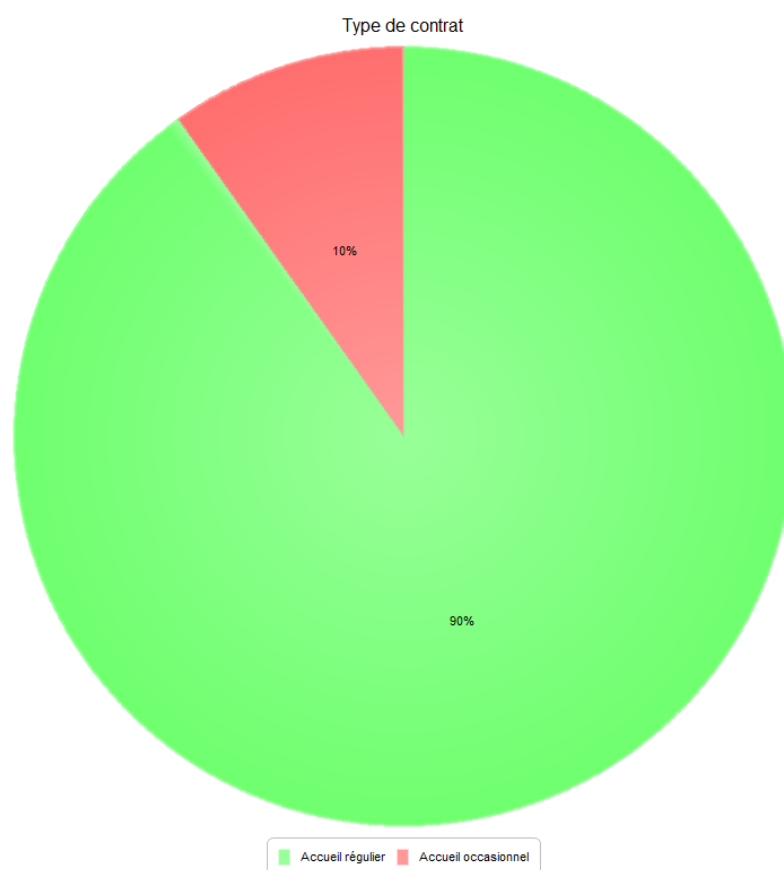
	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	64 053,90	5 337,83	76,09 %
Facturé(e)	68 520,32	6 229,12	81,40 %

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.



Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »

2. Répartition des contrats d'accueil



Les éléments financiers

La démarche Qualité La Maison Bleue

1. Définition de la démarche Qualité

La **démarche Qualité** de La Maison Bleue est un **projet d'entreprise** qui s'appuie sur **l'ensemble des fonctions de l'entreprise, siège et crèches** (sites) pour :

- Proposer les meilleurs services ou prestations à nos clients (parents et collectivité)
- Améliorer la satisfaction de nos clients (parents et collectivité)
- Accompagner nos salariés



Moyens mis en place pour garantir l'efficacité de la démarche

Pour y parvenir, La Maison Bleue a structuré sa démarche en créant une fonction de Responsable Qualité chargée de mettre en place les **outils** et **process** permettant de :

- Répondre aux attentes des clients et aux évolutions réglementaires
- Animer le déploiement des outils sur l'ensemble des sites

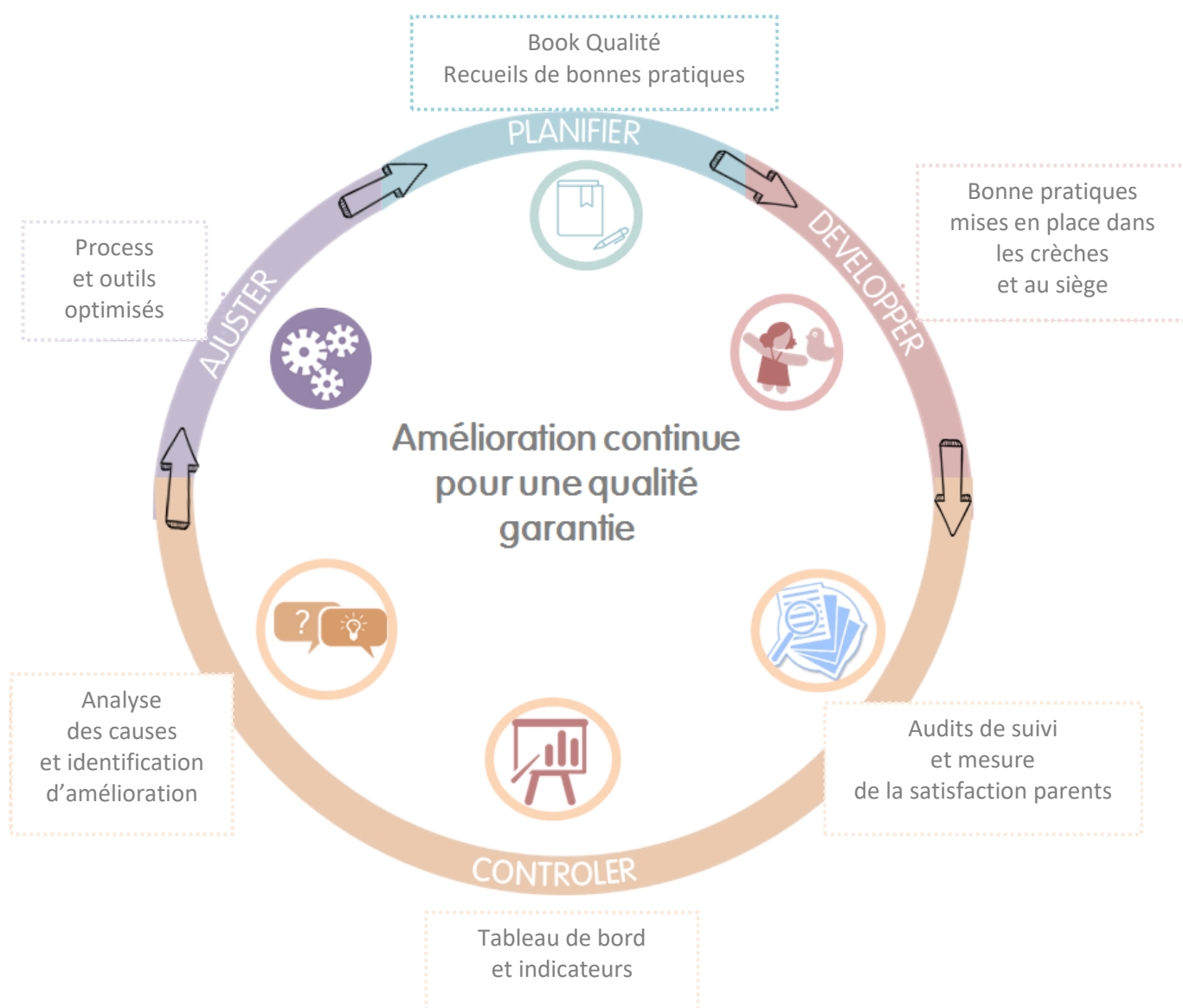
Ces process et outils sont réunis dans les **books qualité**. Ils apportent les instructions nécessaires aux collaborateurs des crèches et du siège pour accomplir leurs missions dans le respect du projet éducatif La Maison Bleue et les règles d'organisation. Ils portent sur les thèmes de la **pédagogie**, la **sécurité**, **l'accueil des enfants**, la **gestion des ressources humaines**, les **fonctions opérationnelles, logistiques** et **financières** et le suivi de leur bonne application.

La méthodologie retenue pour animer cette démarche est celle de **l'amélioration continue**. Elle consiste en un effort permanent pour améliorer les prestations et les processus.

Schéma de l'amélioration continue de la démarche qualité

L'amélioration continue La Maison Bleue est basée sur le concept de la **roue de Deming** dont les étapes peuvent être traduites comme suit :

- **PLANIFIER** : Fixer des objectifs lors de la rédaction des procédures (délais à respecter...)
- **DEVELOPPER** : Appliquer les procédures et utiliser les outils qualité
- **CONTROLLER** : Auditer le respect des procédures, mesurer, suivre les indicateurs
- **AJUSTER** : Rappeler les règles définies, former, mettre à jour les process et outils qualité pour atteindre les objectifs



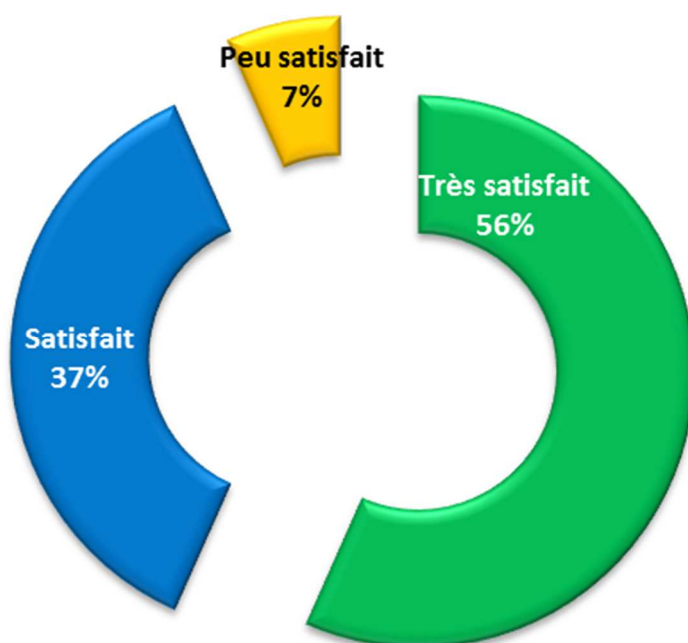
2. Satisfaction des parents

L'enquête de satisfaction est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.

Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche pendant 1 mois.

93,30 % des parents **satisfaits et très satisfaits** de la gestion de la crèche

Taux de réponses des questionnaires



78,95%

Le détail des réponses des parents aux différentes questions est présenté en annexe.

3. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un **pôle Qualité** qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement le service des **Opérations** et le service **Petite Enfance**.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la responsable de secteur dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche et sa responsable de secteur dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant par la directrice, la responsable de secteur, la référente pédagogique sous la supervision de la responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite. Les préconisations émises sont ajoutées au plan d'actions de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la responsable de secteur et le cas échéant, les procédures sont enrichies.

En 2017, plusieurs audits ont été réalisés :

Audit pédagogique réalisé par Mme PERRIER, Référente Pédagogique de La Maison Bleue :

-  Le 15 Février 2017
-  Le 4 mai 2017

Audit de fonctionnement réalisé par Mmes BORDON et SOBCZAK, respectivement, Directrice des Opérations et Responsable de Secteur :

-  Le 21 Septembre 2017

Le personnel

1. La composition de l'équipe au 31 décembre 2017

N°	NOM et Prénom	Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
1	LECLAND Elsa	Directrice	1	Educatrice de jeunes enfants	
2	WIERNASZ Maryne	Infirmière Continuité de Direction	1	Infirmière	
3	BELAID Kamel	Médecin		Doctorat en médecine	2h/mois
4	TREICH Laura	Psychologue		MASTER en psychologie	3h/semaine
5	SAINT CHARLES Nina	Educatrice de jeunes enfants	1	Educatrice de jeunes enfants	
6	MAUGUEN Joy	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
7	BOSC Adeline	Auxiliaire de puériculture	1	Auxiliaire de puériculture	
8	BOUCHER Sabrina	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
9	LAINE Christella	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
10	PONTICELLI Zoé	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
11	TIVOLI Christelle	Auxiliaire de Crèche	1	CAP Petite enfance	
12	BARRY Fatoumata	Agent de crèche	1	Expérience auprès des enfants	
13	MOHAMEDOU Aissata	Agent de service	1	Expérience auprès des enfants	

2. Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans le catalogue de formations proposées à toutes les équipes de La Maison Bleue. Ainsi les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

Forte de son partenariat avec ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

2.1 Actions de formations conduites en 2017

Formations	Date	Noms des participants	Fonction	Durée en Heures
Bientraitance	29/03/2017	Aissata MOHAMEDOU	Agent de Service	7
Soin	30/03/2017	Aissata MOHAMEDOU	Agent de Service	7
		Christella LAINE	Auxiliaire de Crèche	7
Bio-Nettoyage	Les 04 et 05/10/2017	Aissata MOHAMEDOU	Agent de Service	14
Kamishibai	03/02/2017	Christelle TIVOLI	Auxiliaire de Crèche	7
		Zoé PONTICELLI	Auxiliaire de Crèche	7
Regarder Naitre la Peinture	Les 09 et 10/02/2017	Fatoumata BARRY	Auxiliaire de Crèche	14
		Sabrina BOUCHER	Auxiliaire de Crèche	14
Communication Gestuelle	Les 27 et 28/04/2017	Sabrina BOUCHER	Auxiliaire de Crèche	14
		Elsa LECLAND	Directrice	14
Aide moi à faire Seul	19/05/2017	Le Binh PARENT	Auxiliaire de puériculture	7
Gestes d'urgence à l'enfant	18/04/2017	Assa COULIBALY	Auxiliaire de puériculture	7
		Elsa LECLAND	Directrice	7
Comportement agressif du jeune enfant	20/04/2017	Elsa LECLAND	Directrice	7
HACCP	17/05/2017	Elsa LECLAND	Directrice	7
Formation d'Intégration des Directeurs (FID)	Semaine du 12 au 16/06/2017	Elsa LECLAND	Directrice	35
L'entretien annuel d'évaluation	10/10/2017	Elsa LECLAND	Directrice	7
Parcours du management	3 jours du 20/10 au 07/12/2017	Elsa LECLAND	Directrice	21
Σ				203

3. Stagiaires accueillis

Stagiaire	Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
REB L	16 ans	Lycée Teilhard de Chardin (Saint Maur)	Du 03/07/2017 au 13/07/2017	Baccalauréat STSS
DIA F	23 ans	INFREP (Créteil)	Du 23/10/2017 au 13/11/2017	Formation Avenir Jeunes

Volet Accueil des Familles



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la collectivité, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la Ville et des possibilités d'accueil de la structure.

- **Les réunions d'information pour l'inscription**

Le premier lundi de chaque mois, la commune de Joinville organise une réunion d'informations destinés aux familles joinvillaises à la recherche d'un mode de garde.



La Directrice de la Crèche « Les Petits Chéris » est toujours présente afin de faire une présentation de la crèche et de son fonctionnement.

Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par **la Directrice** pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant. Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil). Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil des habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique. Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



L'atrium de la crèche « Les Petits Chéris »

La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vit leur enfant.

1. La Clef des Parents

Le Café Parents

Un « café parents » a été organisé pour la première fois le 6 Novembre 2017 avec la présence de Laura TREICH, psychologue. C'est l'occasion d'échanges constructifs et conviviaux entre les parents et les professionnelles de la crèche.



2. La communication

La communication entre la famille et la professionnelle

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices, de la référente de l'enfant), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés)

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein **du multi-accueil**.

La communication entre la crèche et toutes les familles

La directrice communique régulièrement avec les familles de manière informelle lors des rencontres quotidiennes au sein de la Crèche, mais aussi par le biais d'affichages, de courrier et de mails.

La communication entre la crèche et les familles : Le Portail Famille

Grâce à l'outil **Portail Famille** développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités passées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !

La Maison Bleue y accompagne également les parents par la diffusion d'articles issus de son expertise pédagogique.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**, une **plateforme pour poser des questions** à la direction ou aux professionnelles ou prévenir d'un retard...

En outre, cet outil permet de **réserver des heures d'accueil complémentaire**.

Le **Portail Famille** est accessible depuis tablette ou smartphone.

En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



3. La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- Participer à la vie de la crèche (accompagnement pour sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

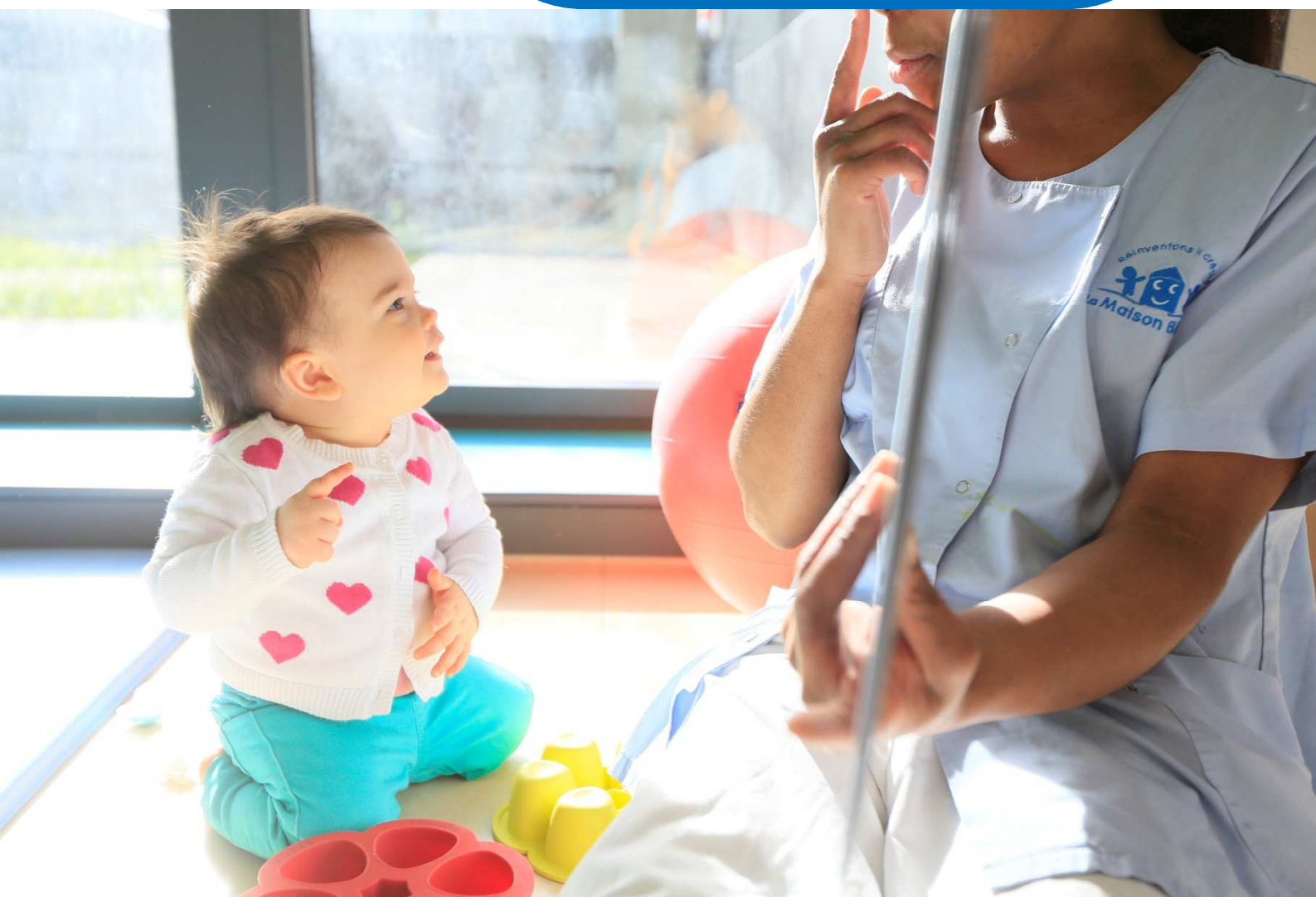
Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.

Volet Accueil des enfants



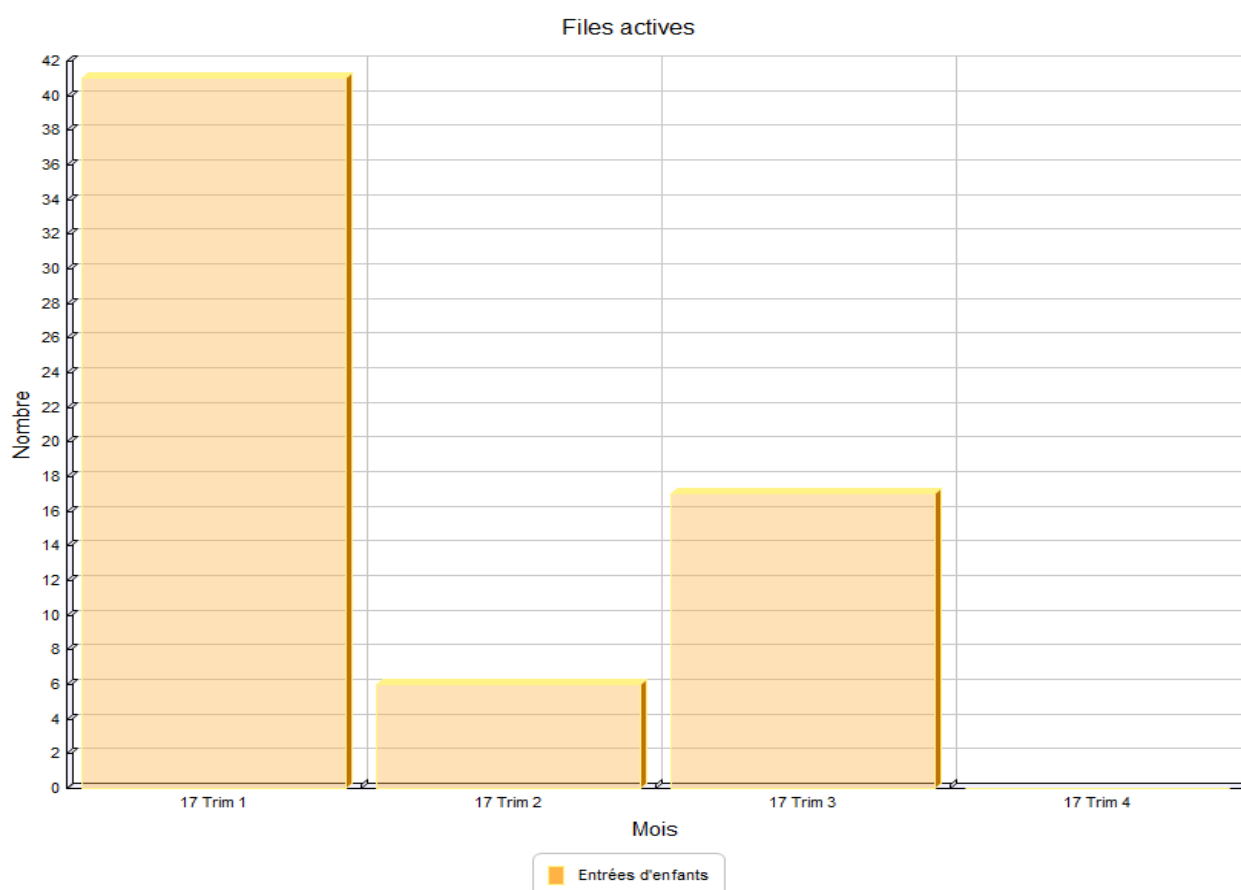
L'accueil

1. La semaine d'accueil (l'adaptation)

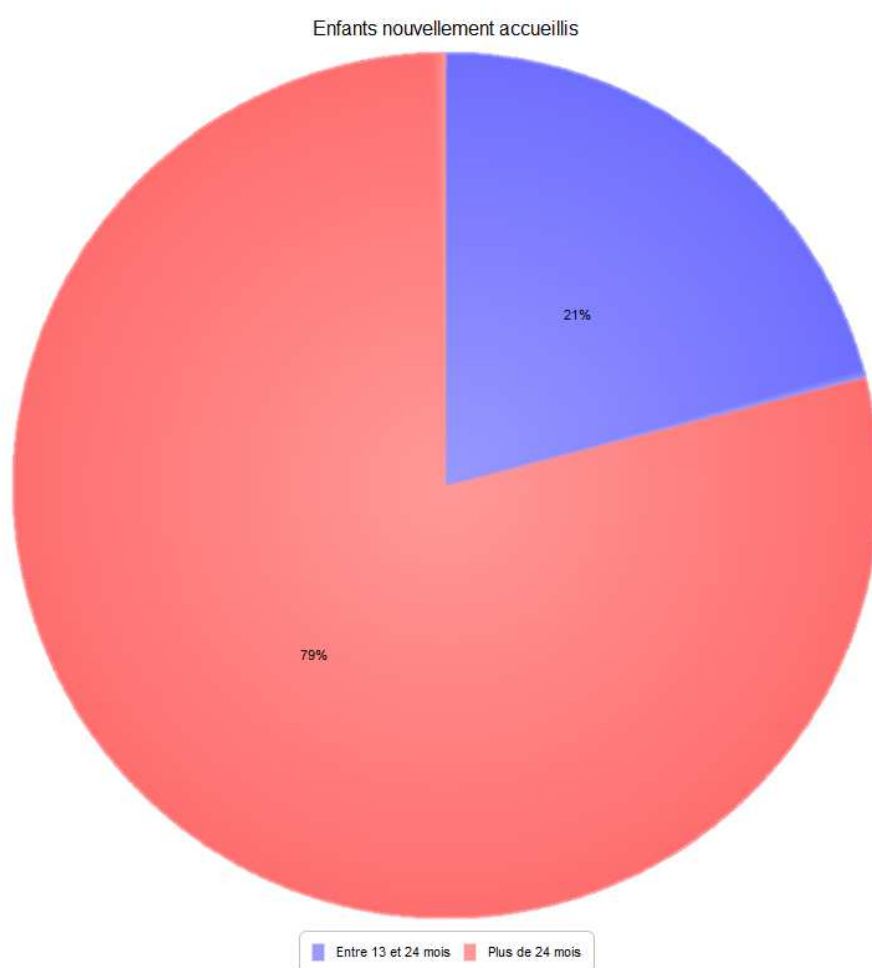
La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

Nombre d'enfants accueillis sur l'année

 Nombre d'entrées par trimestre



🔄 Enfants nouvellement accueillis par tranche d'âge au 31 décembre :



Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent se présente auprès de la référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'« habitudes de vie » permettent de :

- être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.



🏠 Déroulé de la semaine d'accueil



2. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

En 2017, nous n'avons pas accueilli d'enfant en situation d'urgence.

3. L'accueil des enfants en situation de handicap

3.1 Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :



- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et l'**épanouissement des enfants porteurs de handicap**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe soit en capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le médecin de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...)

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche permet de :

- **Mobiliser** ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- **S'enrichir mutuellement** au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir **la différence**

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.



Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le médecin de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

3.2 Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

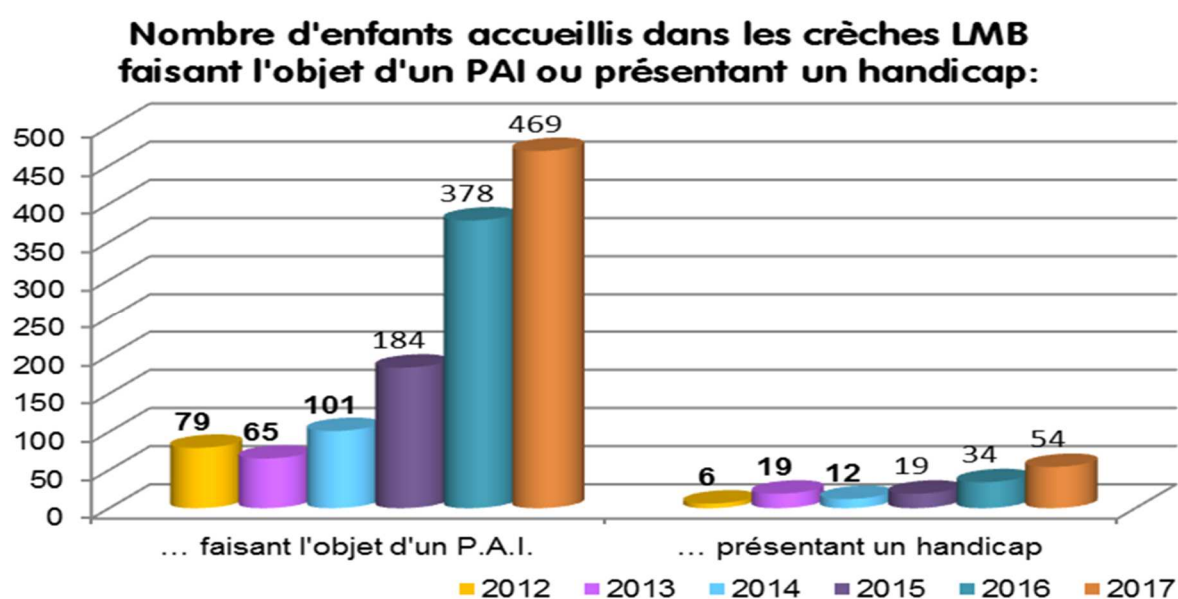
Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants porteurs de handicap

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'objectif est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2017, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 3 enfants faisant l'objet d'un PAI et 2 enfants présentant un handicap.



4. L'organisation de l'accueil

L'accueil du matin

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, évènement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.
- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la

maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

Les retrouvailles

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.



Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant

- Un cahier de vie propre à chaque enfant est créé en lien avec la famille et/ou l'enfant. Chaque évolution, anecdote observée dans la journée y est retranscrit...
- Un classeur de transmission contenant les fiches de suivi des enfants par section est notre outil au quotidien (contenant : transmissions à l'accueil, au départ, changes, repas, sommeil, alimentation...).

Le déroulement de journée

Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'Educatrice incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.

La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.



Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébé, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébé est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à l'affichage de la photo des enfants qui sont couchés. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. la professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

 Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

 Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 16 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

L'éveil culturel, artistique et sensoriel

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

1. Activités proposées

Les jeux moteurs



Les jeux de constructions



Ateliers d'expressions



Les jeux d'éveil sensoriels

Afin que les enfants puissent développer leur sens, les professionnels proposent aux enfants différents jeux tels que les hochets, les dalles, les instruments de musique. Elles ont aussi fabriqué des bouteilles et pochettes sensoriels afin que les enfants puissent manipuler et observer le mouvement de l'eau et des objets.

Les activités extérieures

Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.

Une réflexion autour de la nature nous a amené à réaliser un potager pour le plus grand plaisir des enfants qui ont pu manipuler la terre et mettre leurs pousses et graines en pot afin de les voir croître au fil des semaines.



Les jeux moteurs	Structures motrices, tunnel, vélo, trotteur, ballons, piscine à balles, cerceaux... sont des objets qui permettent aux enfants de se mouvoir, de se dépenser et d'acquérir de nouvelles positions 
Les jeux de manipulation	 Des jeux de manipulation sont très régulièrement proposés aux enfants tels que transvasement, pâte à sel, pâtisserie, jeux d'eau...
Les jeux symboliques	Dans la section des moyens et celle des grands, des espaces type cuisine et Dinettes, Poupées avec petit lit et poussettes sont installés pour que les enfants puissent imiter et imaginer
Les jeux de construction	Les enfants ont besoin de construire puis casser. Ils font travailler leur agilité et leur concentration, développent leur motricité fine afin d'empiler des cubes, lego, briques géantes...
Les jeux d'association	Grâce au loto, aux imagiers, au memory, les enfants développent leur capacité à associer, analyser et observer.
Les supports narratifs	Tout au long de la journée, les professionnels proposent aux enfants des temps de lecture en groupe ou en individuel
Les ateliers d'expression et de créativité	Afin que les enfants puissent exprimer librement leur créativité, les professionnels proposent de nombreux ateliers tels que la musique, la peinture, le coloriage, la danse... 

2. Les fêtes et animations

🏠 Les anniversaires

Lors des anniversaires, les parents ont la possibilité de ramener un gâteau pour leur enfant qui partagera ce temps de goûter avec les autres enfants de sa section



🏠 Les animations au fil des mois

Janvier :

- 🏠 **Le 2 janvier** : Ouverture de la crèche « Les Petits chéris » Les enfants et leurs familles ont découvert leur nouvelle crèche et ont pris possession des lieux.

Février et Mars :

- 🏠 **Tout au long du mois** : Les enfants découvrent les nombreuses activités proposées au sein de la Crèche et participent à la création d'un potager



Avril :

 **Le 25 avril** : Inauguration de la crèche « Les Petits chéris » en présence de Monsieur le Maire Olivier DOSNE



Mai et juin :

 **Tout au long du mois** : Activité autour du jardin : plantations en pot puis le plaisir de voir naître la nature



Juillet et Aout :

- 🏠 **Tout au long du mois :** Les enfants ont profité du jardin tout l'été et se sont rafraichis avec les jeux d'eau



Septembre :

- 🏠 **C'est la rentrée :** Découverte des locaux pour les tous petits qui viennent d'arriver



Octobre :

-  **Tous les 15 jours :** Les enfants ont le plaisir d'accueillir depuis début Octobre, Adeline, Sophrologue et Gérard, Musicien, qui viennent chacun une fois tous les 15 jours pour proposer des moments de partages avec les enfants



Novembre :

-  **Tout au long du mois :** Les enfants ont découvert la nouvelle piscine à balles, installée dans l'atrium, juste à côté de la grande structure de motricité tandis que les plus jeunes ont testé la peinture au sol



Décembre :

 **Tout au long du mois :** La Crèche a proposé sa première fête de Noël aux enfants ainsi qu'à leurs parents et a accueilli pour l'occasion la compagnie Aya et leur spectacle « La Couleur de l'Eau »



Le travail institutionnel

1. Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées tous les 15 jours entre 13h et 14h avec la Directrice. La psychologue intervient sur certaines de ces réunions



2. Le rôle du Médecin et du Psychologue

Collaboration avec le médecin

M le Dr Kamel BELAID est présent 1 heure tous les 15 jours, de 9h30 à 10h30. Il est joignable par téléphone le reste de la semaine si besoin.

Lors de sa présence à la crèche, il partage son temps entre :

- Son travail de prévention auprès des enfants : il revoit régulièrement les enfants, accompagnés de leurs parents ou de l'auxiliaire référente ;
- Il suit leur état vaccinal, leur développement staturo-pondéral
- Son travail de prévention auprès de l'équipe : rappel des règles d'hygiène, notamment pendant les épidémies de gastro-entérites

Collaboration avec la psychologue

Mme Laura TREICH est présente 3 heures tous les lundis, de 9h à 12h ou de 11h à 14h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements

- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions

3. Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la responsable de secteur de **La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de **La Maison Bleue**. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

4. Les assises pédagogiques

Le service pédagogique organise chaque année des assises pédagogiques qui réunissent les équipes des crèches autour d'un thème qui favorise l'harmonisation des pratiques. Les professionnels bénéficient d'apports théoriques qui vont les aider à donner du sens au projet éducatif qui leur est demandé de mettre en œuvre.. C'est aussi une occasion unique d'échanges pour toutes les catégories professionnelles que comptent les équipes pluridisciplinaires des crèches.



En août 2017 : Les paroles adressées à l'enfant

5. Les journées pédagogiques

Dates	Les 21 et 22 Août 2017
Programme	Le 21 août : Assises Pédagogiques LES PAROLES ADRESSES A L'ENFANT DANS LA CONSTRUCTION DE L'ESTIME DE SOI ↳ Intervenante, Miriam Rasse, Association Pikler-Loczy-France L'EVEIL DU LANGAGE ↳ Intervenante, Céline Devillers, Association Loulilou 22 aout journée pédagogique en crèche : Les thèmes suivants ont été abordés lors de cette journée : ↳ Aménagement des espaces de vie, ↳ mise en place du projet année ↳ accueil des nouvelles professionnelles



Fiche-Projet « Le potager des Petits Chéris »

La crèche disposant d'un jardin, nous avons réfléchi à la mise en place d'un potager pédagogique.

Dès le mois de février nous avons investi notre jardin avec les enfants pour les premières plantations en extérieur mais aussi en plantant des graines en pot qui pourront rester en intérieur. Au printemps les enfants ont eu le plaisir de découvrir les plantes grandir.

Ce projet a rencontré un vif succès auprès de nos jeunes jardiniers en herbe.



Les objectifs 2018

L'accompagnement des enfants au multi-accueil Les Petits Chéris doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :



-  Développer le travail avec les parents en les invitant à participer à des temps forts tout au long de l'année.

-  Mettre en place le projet « Parle à 2 mains » auprès de toutes les sections. Deux professionnelles ont déjà été formées et d'autres vont l'être durant 2018

-  Mettre en place le projet « Snoezelen, l'éveil des sens », deux professionnelles y sont formées en 2018 et vont développer ce projet en priorité dans la section des bébés ainsi que celle des moyens.

-  Développer le partenariat avec les partenaires extérieurs, notamment la bibliothèque ainsi que les écoles maternelles des environs.

Volet Sécurité et développement durable



Les travaux et la sécurité

1. Maintenance

Il n'y a pas eu d'intervention de Maintenance significative en 2017.

2.Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Petits Chéris, les exercices d'évacuation ont eu lieu le 12 Avril 2017 et le 7 Décembre 2017

Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

La photo ci-contre a été prise à l'occasion du Festival des Parents dans une crèche La Maison Bleue.



La démarche durable et responsable

1. Le développement durable à La Maison Bleue

Il s'agit d'un engagement concret et quotidien. De la politique Achats vertueuse au soutien d'associations, La Maison Bleue intègre le développement durable dans chaque geste, y compris pour que les enfants acquièrent les bons réflexes. Mais plus encore qu'une réponse à vos exigences, le développement durable s'inscrit pour La Maison Bleue dans une démarche globale écologique, économique et humaine.

Une démarche écologique et responsable



- Des **fournisseurs sélectionnés** pour leur respect de l'environnement
- Un mécénat pour soutenir deux **associations éthiques**

Une politique sociale responsable



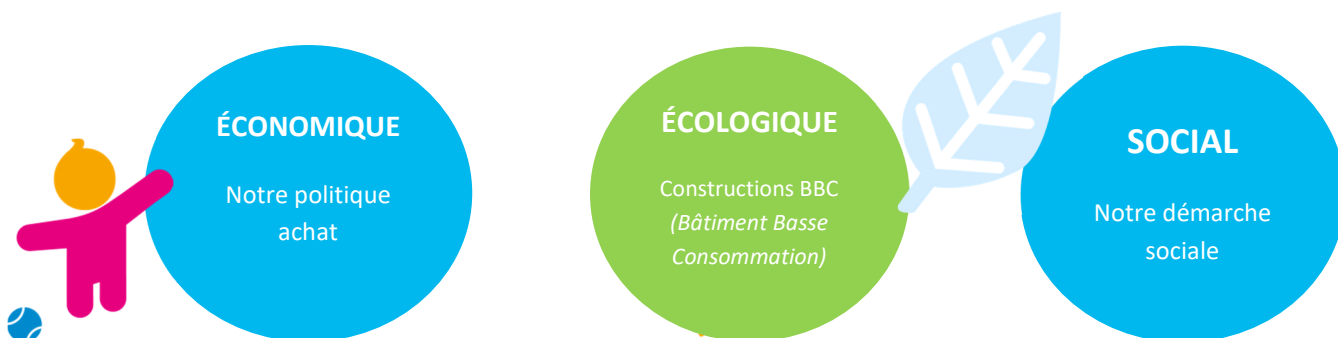
- **Collaborer** avec les organismes d'emploi
- Des actions en faveur du handicap, des seniors et des jeunes, notamment à travers le recrutement
- Favoriser les **contrats d'avenir**



2. Des équipements respectueux de l'environnement

La Maison Bleue favorise le lien social, le sentiment d'appartenance au territoire et participe activement aux comportements écoresponsables. Aménagements des bâtiments, bois « made in France », fournisseurs sélectionnés ou encore mécénat d'associations éthiques, c'est toute l'entreprise qui s'investit.

Le respect des 3 piliers du développement durable :



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**



3. Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations

Des produits éco-labellisés

La Maison Bleue accorde une place importante aux produits qu'elle utilise dans ses crèches et à leur impact sur l'environnement : ISO 9001 (qualité de gestion), ISO 14001 (gestion de l'environnement) et ECOLABEL européen. Tous nos fournisseurs respectent cette démarche environnementale. Nous renforçons notre engagement en matière de développement durable en proposant aux enfants des repas composés de produits de saison et de qualité.

Annexes



Registre des Fiches des Evènements Indésirables (FEI)

Date	Description de l'incident	Mesures prises	Suites données
11/05/2017	L'enfant tentait de monter sur un vélo, il s'est assis dos au guidon et le vélo a basculé vers l'avant. Il n'est pas tombé du vélo mais s'est cogné l'œil droit avec sa main, et s'est griffé la paupière. Il a une griffure superficielle qui a très légèrement saigné. L'auxiliaire de puériculture l'a pris pour le rassurer et a nettoyé sa plaie.	Prise en charge de l'enfant par l'auxiliaire de puériculture et Mère informée par la Directrice.	l'enfant est revenu à la crèche le lendemain, les parents n'ont pas consulté
22/06/2017	Lorsque l'auxiliaire a demandé aux enfants de rentrer dans la section, elle a constaté que la fillette semblait somnolente et avec des vertiges. Elle lui a pris la température (37,8°C). Au vu des fortes chaleurs, elle lui a donné à boire, lui a passé un gant mouillé sur le corps.	Surveillance de l'enfant, puis appel des pompiers par la directrice pour conseil, ils se déplacent pour amener l'enfant aux urgences. Les parents ont été appelés pour information et pour accompagner leur fille à l'hôpital.	Passage aux urgences L'enfant va bien et est revenu à la crèche
08/11/2017	L'enfant se déplaçait sur un trotteur dans la section des grands lorsqu'il a chuté en avant et s'est cogné l'arcade sourcilière gauche contre une petite table. Il a été immédiatement pris en charge et nous avons appliqué un point de compression sur la plaie avec un gant froid.	Point de compression exercé sur la plaie, puis appel aux pompiers, puis appel à la famille Les pompiers décident de le transporter à l'hôpital	Passage aux urgences pour pose de points de suture Retour de l'enfant le lundi

Registre des plaintes

Date	Auteur de la plainte	Motif(s) de la plainte									Date de réponse
		Personnel – Effectif	RH – Divers	Relations Parents / délégataire / réservataire	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration	Locaux	
15/06/2017	Parent	x			x	x				x	26/06/2017

Alertes pharmacovigilance et mat rioovigilance

Rappel de produits LACTALIS (risque de contamination par Salmonella agona)

Premier rappel :

- Le samedi 2 d cembre 2017, la Soci t  Milumel a proc d  au retrait et au rappel de lots Milumel BIO 1er  ge 900g.
 - Le lundi 4 d cembre 2017, une communication officielle a  t  faite par le service des Op rations de La Maison Bleue aupr s des cr ches du groupe pour proc der au retrait imm diat des produits concern s.

Second rappel :

- Le dimanche 10 d cembre 2017, la Direction g n rale de la concurrence, de la consommation et de la r pression des fraudes, a publi  un communiqu  dans lequel elle r f rence les produits de nutrition infantile fabriqu s depuis le 15 f vrier 2017 sur le site LACTALIS NUTRITION SANTE (LNS) concern s par les mesures de suspension de la commercialisation et des exportations ainsi que d'un rappel.
- La Soci t  Fran aise de P diatrie (SFP) a formul  des recommandations de substitutions possibles.
 - Le lundi 11 d cembre, les cr ches du groupe La Maison Bleue ont  t  inform es par mail de ces nouveaux rappels, ainsi que des recommandations de la Soci t  Fran aise de P diatrie. Une nouvelle demande de retrait imm diat est donn e   l'ensemble des cr ches du groupe.

Troisi me rappel :

- Le mercredi 20 d cembre 2017, en application d'un principe de pr caution maximum, le Groupe Lactalis a d cid  de proc der   un nouveau rappel incluant l'ensemble des poudres et c r ales infantiles fabriqu es dans l'usine de Craon depuis le 15 f vrier 2017.
 - Le jeudi 21 d cembre 2017, le retrait imm diat de l'ensemble des poudres et c r ales infantiles est demand  par mail   l'ensemble des cr ches du Groupe La Maison Bleue.



Ban de Laveline, le 30/11/17

Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous pour vous communiquer une information importante.

Un accident mortel s'est produit au mois d'avril dernier dans l'un de nos lits à barreaux ancien modèle dont vous avez fait l'acquisition.

Le modèle concerné a été commercialisé de 2013 à 2015, vous en trouverez une photo ci jointe.

Pour information, les précédents lits à façade banane (seconde photo jointe) sont eux tout à fait conformes et ne présentent aucun problème de sécurité.

Cet accident est dû à un mauvais montage de la façade dans nos ateliers. Pour cette raison, nous avons organisé une campagne de contrôle au mois de mai pour l'ensemble des lits installés chez nos clients, sans retrouver ce problème.

Pour compléter cette démarche, nous avons fait procéder à de nouveaux tests par un laboratoire de contrôle.

Il s'avère que les résultats de ces tests ne sont pas satisfaisants sur 2 points :

- Nous avons un risque d'accrochage, dans le cadre du test du collier, sur le côté de lit, (Bien que des lits identiques aient été validés par l'organisme certificateur en 2010)
- Nous avons un espacement barreaux conforme à l'exigence de la norme puisqu'il est de 60 mm pour un maximum de 65 mm exigé mais lorsque l'on passe le gabarit de contrôle entre 2 barreaux avec un effort de 3 kg, celui-ci passe.

Ces 2 points représentent donc des problèmes de sécurité à l'utilisation.

Pour ces raisons, vous allez recevoir sous quelques jours un courrier de la DDCSPP (Direction Départementale de la Consommation et de la Protection de la Population) demandant le retrait des lits concernés.

Pour notre part, nous allons commander des lits d'appoint, que nous mettrons à votre disposition pour que vous puissiez continuer à accueillir les enfants.

Nous allons également dans un second temps fabriquer des lits EASY que nous viendrons installer dans votre établissement afin que vous puissiez travailler dans de bonnes conditions.

Au-delà du drame, nous sommes parfaitement conscients des problèmes d'organisation que cela va occasionner dans votre structure mais vous assurons de faire tout notre possible pour vous apporter notre aide en vous garantissant une bonne qualité d'accueil.

Nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Michel REGIN
Président Dailot International



Photos explicatives



Lits NON CONFORME concernés par le retrait



Lit CONFORME

Enquête de Satisfaction Parents

Attestations d'assurance

Contrats de Maintenance